

LE PARC NATIONAL DE CHREA

UNE AIRE PROTÉGÉE À INFLUENCE RÉGIONALE

DAHEL Ramdane
Directeur du Parc national
de Chréa

dahelramdane@hotmail.fr

1 – INTRODUCTION

Le Parc National de Chréa est un établissement public à caractère administratif institué en 1983 par décret de réactualisation n° 83.461 du 23 / 07 / 83. Il a été créé, notamment dans le but de conserver la nature et de préserver ses sites remarquables et leurs ressources biologiques contre toute atteinte et dégradation. Doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, le Parc National de Chréa étant connu par sa station hivernale, très fréquentée par plusieurs milliers de personnes, est chargé :

- de veiller sur la conservation de la faune, de la flore, du sol, du sous-sol, des eaux, de l'atmosphère, des gisements de minéraux et de fossiles, et en général de tout milieu naturel présentant un intérêt particulier à préserver.
- de préserver ce milieu contre toutes les interventions artificielles et les effets de dégradation naturelle susceptibles d'altérer son aspect, sa composition et son évolution.
- d'initier et de développer, compte tenu des grandes capacités bioécologiques existantes, toutes activités de loisirs et sportives en rapport avec la nature et ce, en relation directe avec les autorités et organismes concernés.
- d'implanter, toujours en relation avec les autorités et organismes concernés, les infrastructures touristiques nécessaires dans la zone périphérique.
- d'observer et étudier le développement de la nature et l'équilibre écologique général.
- de coordonner toutes les études entreprises au sein de son territoire.
- de participer à toutes les réunions scientifiques, colloques et séminaires se rapportant à son objet

2 – LOCALISATION

Le parc national de Chréa est une aire protégée qui s'étale sur une superficie de 26587 Ha. Situé à 50 km au sud-ouest d'Alger, son territoire est reparti successivement sur les hauteurs des monts de Hammam Meloune à l'est, les crêtes de chréa au centre et Djebel Tamesguida à l'ouest. Il chevauche respectivement sur la wilaya de Blida et la wilaya de Médéa.

La wilaya de Blida renferme 18857 ha, répartis entre les communes de Ain Romana, Chiffa, Bouarfa, Blida,

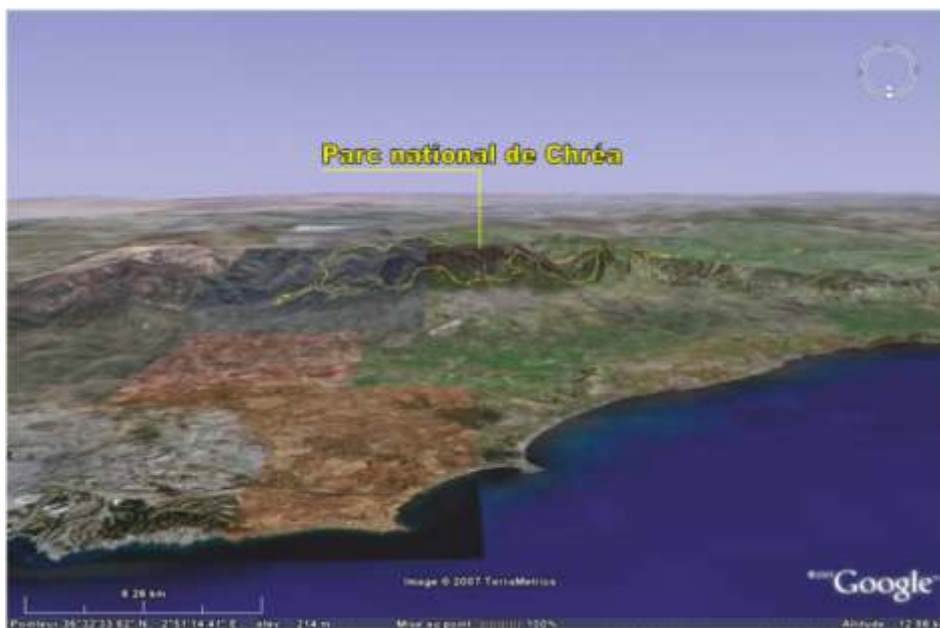
Chréa, Ouled Yaich, Guerrouaou, Soumâa, Bouinan, et Hammam Melouane. Elle couvre en fait la partie septentrionale du Parc National, reposant, avec sa zone tampon, sur un milieu fortement anthropisé tout le long de la zone de contact. La commune de Chréa est totalement englobée dans le territoire du parc. Elle couvre 7602 ha soit 47,5% de la superficie totale du parc, couverte par la wilaya de Blida et 28,5 % de la superficie totale du Parc National de Chréa.

La commune de Hammam Melouane couvre 4764 ha soit 29,8% de la superficie totale du parc couverte par la wilaya de Blida et 18% de la superficie totale du Parc National de Chr  a. Ensemble, ces deux collectivit  s couvrent pr  s de 77,5% de la superficie totale du Parc

couverte par la wilaya de Blida et 46,5% de la superficie totale du Parc National de Chr  a.

La wilaya de M  d  a totalise 8650 ha r  partis entre les communes de Tamezguida, et el Hamdania. Elle couvre toute la partie m  ridionale du Parc national de Chr  a qui

repose avec sa zone p  riph  rique, sur un milieu   parse fortement ponctu   par une anthropisation rurale. 32,5 % de la superficie totale du Parc national de Chr  a appartiennent donc    la Wilaya de M  d  a.



WILAYAS	Communes	Superficie	%	% Wilaya
BLIDA	Ain romana	336 ha	1,26%	67,1%
	Chiffa	1225 ha	4,61%	
	Bouarfa	3343 ha	12,57%	
	Blida	84 ha	0,32%	
	Chr��a	7602 ha	28,59%	
	Ouled yaich	56 ha	0,21%	
	Soum��a	273 ha	1,03%	
	Bouinan	174 ha	174 ha	
	Hammam Melouane	4764 ha	17,92%	
	Total de la wilaya	17857ha	67,1	
MEDEA	Tamezguida	4100 ha	15,42%	32,6%
	El Hamdania	4550 ha	17,2%	
	Total de la wilaya	8650ha	32,62%	
T O T A L		26507 ha	100%	100%

Tableau n   1 : Superficies en hectares et en pourcentages des diff  rentes communes comprises dans le parc national de Chr  a

3 – RICHESSE BIOLOGIQUE

3.1 - La flore : 34,52% de la richesse floristique nationale

Le Parc National de Chr ea renferme un tapis v g tal couvrant **22.673 ha** de son territoire soit un taux de boisement de **85%** (Le reste repr sente les terrains d nud s occup s par l'homme, par l'agriculture et ayant  t  irr versiblement  rod ).

Il est compos  principalement de 02 strates :

- la strate arborescente, concerne toutes les zones o  la v g tation est   strate arbor e et dont le couvert est ferm  ou semi ferm . Elle renferme des formations v g tales   potentiel forestier et  conomique. Elle concerne 5400 ha, soit 20.3% de la superficie totale du Parc.

Cette strate comporte :

-12.58% de formations   base de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), *r parties en g n ral sur les reliefs septentrionaux du parc national*

-et 4.86% de formation de C dre (*Cedrus atlantica*) se trouvant sur les cr tes centrales des monts de Chr ea.

- la strate arbustive, cette strate couvre 17 274 ha soit 65% de la superficie totale du parc. Elle concerne les zones   v g tation arbustive se pr sentant dans sa majorit  en maquis. Elle se compose essentiellement de Lentisque (*Pistacia lentiscus*), de Ch ne Vert (*Quercus ilex*), de Bruy re (*Erica arborea*), de Calycotome (*Calycotome spinosa*), et d'Arbousier (*Crataegus monogyna*). Le maquis abrite un sous-bois parfois dense, constitu  essentiellement de Cytise (*Cytisus triflorus*) de Diss (*Ampelodesma mauritanica*) de Daphn  (*Daphne gnidium*) et de filaire (*Phyllerea media*). Les inventaires r alis s   ce jour ont r v l  l'existence d'un patrimoine floristique  valu    **950** taxons de rang d'esp ces et de sous-esp ces. Ce qui repr sente **34,52%** de la richesse floristique nationale. Ils  voluent dans de diff rentes

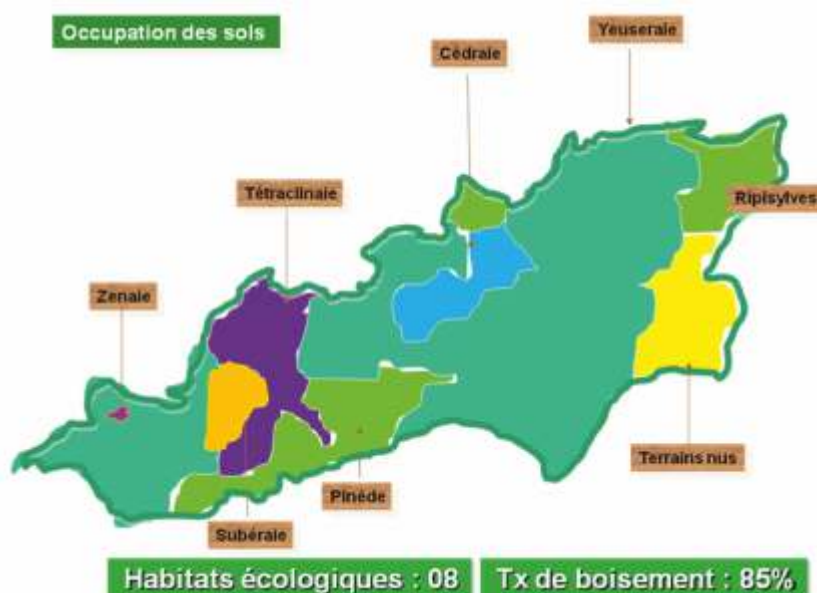
formations v g tales qui repr sentent pour eux les habitats vitaux n cessaires   leur subsistance harmonieuse :

-**878** esp ces sont des v g taux autotrophes appartenant   **90** familles botaniques (**72%** des proportions nationales)

-et plus de **350** genres botaniques.

Parmi ces esp ces on en d nombre de nombreuses esp ces rares, tr s rares et rarissimes (*Crupina vulgaris*). D'autres sont end miques   l'Afrique du nord (*Cedrus atlantica*),   l'Alg rie (*Origanum floribundum*). Parmi ces esp ces figurent  galement 174 plantes m dicinales, 72 esp ces de champignons et 15 esp ces prot g es en Alg rie (par d cret). De nombreuses esp ces introduites (Pin noir, Pin de Canarie, Sapin de Numidie,...) caract risent aussi la collection v g tale du Parc national de Chr ea.

Toutes ces esp ces se r partissent dans 07 habitats  cologiques :



3.1.1 - L'habitat du Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*):

Le cèdre de l'Atlas est l'espèce la plus emblématique du parc national de Chréa. Elle couvre d'un seul tenant 1200 ha. Tous les travaux de recherche et autres études s'accordent sur la jeunesse de ce peuplement, son évolution dans les conditions toutes naturelles et sa capacité à résister contre le phénomène de dépérissement qui

touche de façon spectaculaire toutes les autres cédraies à travers l'Afrique du nord (qui est la zone d'endémisme de cette espèce).

Il est important de souligner que le cèdre de l'Atlas est la seule espèce qui valorise naturellement les zones de montagne. Aucune autre espèce ne peut la remplacer.

Par sa position bioclimatique sur les sommets de montagne, la valeur esthétique de ce peuplement et les

caractéristiques climatiques, (neige en hiver, fraîcheur en été), cette cédraie est placée parmi les écosystèmes à haut potentiel touristique pour la population de la région centrale de l'Algérie. Il en ressort qu'il subit une très forte pression engendrée par une fréquentation touristique très importante surtout lors de ces dernières années.



3.1.2 - L'habitat du chêne vert (*Quercus ilex*) et du chêne liège (*Quercus suber*):

L'habitat du chêne vert occupe une superficie de 10400 ha à travers le parc national de Chréa. Celui du Chêne liège est assez fragmenté, il occupe au total quelques 800 ha.

Le chêne vert et le chêne liège abritent respectivement 308 espèces et 151 espèces par rapport aux 722 recensées dans le parc soit un taux de 42,72 % et 20,94 %. A eux seuls, ils représenteraient plus de la moitié (459 espèces) de toute la flore recensée dans le parc soit 63,66 %. Parmi les 308 espèces et 151

espèces végétales qu'ils abritent, 66 espèces et 41 espèces sont définies à vertus médicinales soit en tous 107 espèces et un taux de 48,58 % de la flore du parc qui compte environ 170 espèces.

L'habitat à chêne zeen, abriterait une flore atteignant 110 espèces soit 15,25 % de la flore du parc et un taux de 20 % d'espèces médicinales.

3.1.3 - Les habitats de la tetraclinaie et de la pineraie :

Le thuya, de distribution végétative occidentale de l'Algérie, existe par pieds isolés ou par petits bouquets à travers le territoire du parc. Il est très

présent dans la partie ouest du Parc national de Chréa. Il se rencontre le long de l'oued dans les altitudes de 287 m et 703m où il forme des peuplements clairs mélangés avec le pin d'Alep, le lentisque, l'olivier, le caroubier et la filaire. En dehors de la zone de contact de la Chiffa, le thuya se raréfie rapidement, concurrencée par le chêne vert en altitude qui le supplante. L'habitat du thuya constitue un abri pour 34 espèces végétales. Parmi celles-ci, 14 espèces sont répertoriées à vertus médicinales.

3.1.3 - Les habitats de la tetracinaie et de la pineraie :

Le thuya, de distribution végétative occidentale de l'Algérie, existe par pieds isolés ou par petits bouquets à travers le territoire du parc. Il est très présent dans la partie ouest du Parc national de Chréa. Il se rencontre le long de l'oued dans les altitudes de 287 m et 703m où il forme des peuplements clairs mélangés avec le pin d'Alep, le lentisque, l'olivier, le caroubier et la filaire. En dehors de la zone de contact de la Chiffa, le thuya se raréfie rapidement, concurrencée par le chêne vert en altitude qui le supplante. L'habitat du thuya constitue un abri pour 34 espèces végétales. Parmi celles-ci, 14 espèces sont répertoriées à vertus médicinales.

3.1.4 - Les habitats à ripisylves:

Les différentes ripisylves constituent, par leur situation, les zones d'abris (faune en général), par leur richesse écologique, des zones d'alimentation par excellence notamment en été où la nourriture se fait rare et où l'humidité permet une productivité particulière par rapport aux maquis.

Leur préservation intégrale comme niche écologique particulière qui compte un grand nombre d'espèces

mentionnées comme rares, très rares ou endémiques, à savoir :

- *Campanula elata*
- *Campanula trichocalycina*, endémique méditerranéenne
- *Draba muralis* (drase) citée très rare dans l'atlas Blidéen.
- *Arabis verna* (arabette), assez rare dans la montagne du tell.
- *Primula vulgaris*.

L'habitat à ripisylves, abriterait 142 espèces de la flore du parc soit un taux 19,69 %. Parmi lesquelles 51 espèces sont médicinales soit 35,9 %.

Conclusion :

Il est clair que le Parc national de Chréa renferme une diversité floristique très importante, il reste un lieu privilégié à une large variété végétale formant des habitats et des biocénoses variés trouvant les conditions nécessaires à leur vie et leur développement.

Cette biodiversité représente par excellence la réserve ou le fonds naturel de l'Atlas Blidéen et la banque de gènes qui revêt notamment une importance capitale pour toute la zone centre et nord du pays. D'où l'importance d'investir foncièrement dans le maintien et la préservation de ce territoire naturel d'exception biologique.

En ce sens, le Parc nationale de

Chréa, en tant qu'établissement public à caractère administratif, joue un rôle vital dans la région en maintenant et en conservant les écosystèmes naturels qui sont marqués par des ressources naturelles nobles et de haute valeur écologique et un patrimoine à fonctions écologiques primordiales et de valeurs esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et sociale.

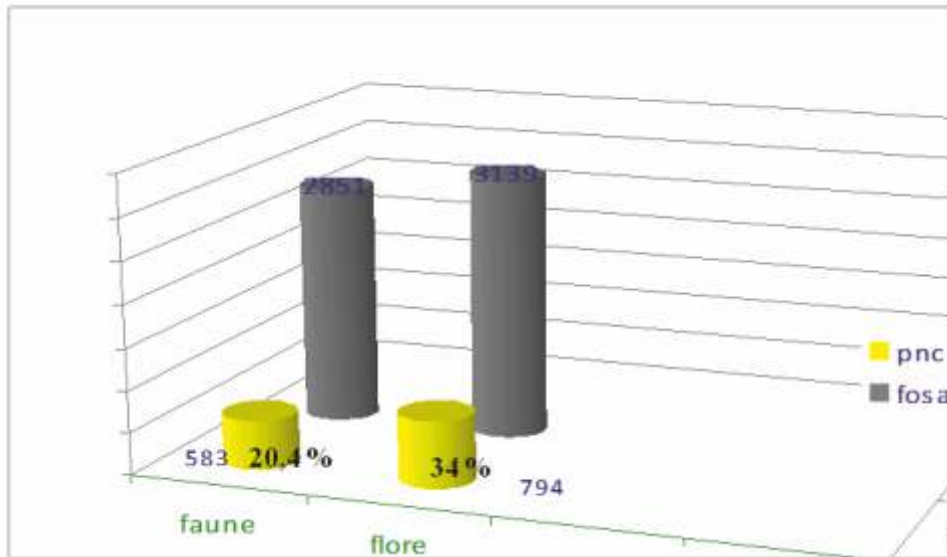
3.2 – La faune : 23 % de la richesse faunistique nationale

La faune du parc national de chréa se compose de 674 espèces recensées à ce jour. Elle représente 23% de la richesse faunistique nationale. Le singe magot *Maccaca sylvanus* est l'animal emblématique du parc. Il est endémique à l'Afrique du nord. On y trouve aussi beaucoup d'autres espèces parmi elles :

- Mammifères : 31 espèces
- Oiseaux : 123 espèces
- Insectes : 470 espèces
- Myriapodes : 06 espèces
- Mollusques : 11
- Reptiles : 13 espèces
- Poissons : 05 espèces
- Crustacés : 03 espèces
- Amphibiens : 11 espèces
- Annélides : 01 espèces



Histogramme de la richesse du parc par rapport à l'inventaire national



Conclusion :

Le Parc national de Chr a renferme (59) d'esp ces animales figurant sur la liste des esp ces animales non domestiques prot g es :

- 09 mammif res
- 12 oiseaux
- 16 insectes
- 02 reptiles

Il repr sente en outre l'unique r serve au niveau de l'avant-pays central charg e de veiller sur le maintien et la p rennit  des ressources zoog n tiques sauvages.

**3.3 – Les ressources hydriques :
Un ch teau d'eau r gional**

Le parc national est un ch teau d'eau naturel au service des agglom rations environnantes. Pr s de un milliard de m tres cubes se d versent annuellement sous toutes les formes vers les r gions situ es en son contrebas. La nature schisteuse du sol, le relief tr s accident  et la pente tr s forte ont permis la naissance de plusieurs oueds qui pour la majorit  se caract risent par un  coulement permanent. La densit  du r seau

hydrographique est de l'ordre de 33 ml/ha.

Le parc national de Chr a est naturellement un pourvoyeur d'eau r gional. Toutes les agglom rations situ es en son aval sont aliment es par adduction gravitaire, et beaucoup d'autres situ es dans son compartiment sup rieur principalement le plateau de M d a sont aliment es par moyens de refoulement (la station de refoulement de l'oued Merdja).



Le parc national de Chréa contribue annuellement par déviation des eaux de ses oueds, au renforcement des niveaux de stockage des barrages d'El Moustakbel et de Douéra. Il participe ainsi à l'irrigation de la plaine de la Mitidja Ouest et Centrale.

Le parc national de Chréa contribue aussi au ressourcement permanent de la nappe phréatique de la Mitidja en eau souterraine.

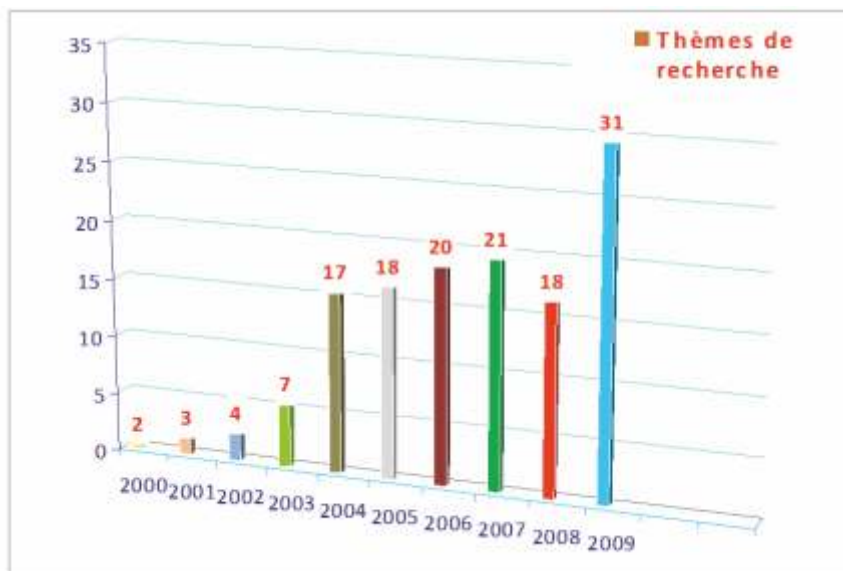
Il est important de signaler que la Wilaya de Blida tire une grande partie de son eau d'alimentation potable par gravité à partir des eaux du parc national de Chréa.

4 – LE PARC NATIONAL DE CHREA : UN TERRITOIRE PROTEGE A INFLUENCE REGIONALE

4.1- Laboratoire naturel ouvert à la contribution et à la collaboration scientifique

Le parc national de Chréa est un laboratoire à ciel ouvert, sa richesse biologique offre des opportunités aux chercheurs dans les différents niveaux d'études gradués et post-gradués. Dans ce contexte, il accueille à longueur d'années des contingences universitaires qui sont accompagnées sur le terrain et encadrées sur sites par les effectifs

du parc et suivis dans leurs travaux. Durant ces 05 dernières années, 108 études toutes confondues ont été réalisées au sein du territoire du parc. Ce dernier représente le laboratoire naturel où les scientifiques trouvent les conditions idéales de réalisation de leurs travaux d'études, d'expérimentation et de recherches graduées et post-graduées. Par ailleurs, c'est la région la plus entourée en centres universitaires, écoles et instituts spécialisés (Universités d'Alger, Université de Blida, Université de Tizi Ouzou, Université de Médéa).



De part sa biodiversité, le Parc national de Chréa représente un centre de rayonnement environnemental où les multiples secrets de la nature ne demandent qu'à être observés, étudiés, examinés et analysés.

En effet, à travers ses 26587 ha, le Parc national offre des sites remarquables d'études et d'observations où les visiteurs d'une façon générale et les écoliers d'une façon particulière s'instruisent sur

l'intérêt de ce milieu naturel et la nécessité de sa conservation pour un développement durable.

L'investissement du parc national de Chréa porte sur la responsabilisation des visiteurs venus d'ailleurs, sur l'utilisation durable des ressources naturelles et sur la construction des mentalités vertes et des comportements respectueux et soucieux de la nature. Un effort particulier est centré dans la sensibilisation des

propres habitants de son territoire, et ceux de sa zone périphérique.

Durant cette décennie, plusieurs activités de sensibilisation sont devenues une tradition au parc tels: les expositions, les conférences-débats, les concours scolaires et les visites guidées qui sont organisés tout au long de l'année et particulièrement lors de la célébration des journées commémoratives.



Chaque année, des centaines d'enfants sont encadrés à travers des visites écologiques au parc national de chréa, où un programme de sensibilisation très riche leur est offert.

4.3 – Lieu de tourisme de montagne

Le parc national de Chréa s'est imposé comme une infrastructure touristique régionale offrant les conditions de détente et de délasserment en montagne. Il a pris depuis sa création une position écotouristique dans la carte régionale des infrastructures touristiques. Il s'est ajouté dans ce segment comme station d'hiver et d'été drainant 2,5 millions de

visiteurs par an.

Le parc national de Chréa offre à toute cette population les conditions de détente en montagne et participe ainsi à leur bien-être et à leur santé. Il joue par conséquent un rôle majeur dans le développement social du pays et la dans la santé publique des citoyens.

En raison de cette situation, qui lui fait subir en retour un lourd fardeau de pollution et de pression anthropique, le parc national de

chréa a placé parmi ses priorités de gestion la promotion de l'écotourisme et l'accueil du public. D'importantes opérations seront réalisées durant le programme quinquennal 2010-2014 qui permettront d'encadrer les flux touristiques, de canaliser les contingences de visiteurs et de maîtriser toute la fréquentation massive.



La région de Kerrache "Chrèa"

4.4 – Lieu de promotion d'activités sportives de montagne

Le parc national de chréa est un lieu d'excellence pour la pratique du sport en général et les spécialités de

montagne en particulier. Une altitude de plus de 1500 m et un couvert forestier de qualité ne font qu'encourager les gens à venir y faire du sport. Dans ce contexte, le parc vient apporter sa contribution

dans la promotion du sport de montagne et apporter son soutien à toutes les associations sportives de la région.



4.5 – Un réservoir de produits de montagne

En renfermant jadis une population rurale de 4000 habitants regroupée en 26 douars, le Parc national de Chréa fut un véritable réservoir de produits de montagne qui alimentait les étalages des villes de la Mitidja et de l'Algérois. Il représentait un véritable terroir

pourvoyeur de produits bio et participait foncièrement au développement de l'économie régionale.

Ayant connu les affres de la conjoncture défavorable, ce terroir a été complètement déserté, et aujourd'hui avec la politique de renouveau rural, un processus de redynamisation rurale est enclenché

à travers les projets de proximité de développement rural intégré.

Dans ce contexte, le parc national de Chréa en collaboration avec tous les partenaires locaux œuvre pour que cette population renoue avec le milieu rural et redynamise la société rurale d'antan.



4.6- Une réserve de biosphère :

Au regard des atouts naturels du parc national de Chréa et des intérêts engendrés par sa valeur patrimoniale aux niveaux local, national et international, le Conseil Inter-

national de Coordination du Programme MAB (Man and Biosphere Program) de l'UNESCO a procédé le 16 Décembre 2002 à son classement comme Réserve de Biosphère à l'échelle méditer-

ranéenne. Depuis cette date, le parc national de Chréa active en acteur énergique au niveau régional (méditerranéen et arabe) à tous les hémicycles en charge des questions des réserves de biosphère.